Saint Ouen (93). Pôle emploi échelonne la dette de la demandeuse d'emploi sur 22 000 ans !

26/04/2013 à 16h13

Pôle emploi a proposé à une demandeuse d'emploi de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), débitrice de 2 648 €, d'échelonner le remboursement de sa dette à raison d'un centime par mois, ce qui représente un échéancier de plus de… 22 000 ans !

« *Vous avez souhaité bénéficier de délais pour rembourser la somme de 2648,59 € que vous avez perçue à tort. Après examen de votre dossier, nous avons décidé de récupérer cette somme par retenues de 0,01 € par mois jusqu'à extinction de votre dette* », indique la lettre de Pôle emploi datée du 17 avril.

(…) Le Parisien